

2014/6287 - Attribution d'une subvention d'équipement de 2 400 000 euros à l'Association "La Barmondière-Longchamp" pour la réalisation de travaux de rénovation du stade Saint-Marc - Opération 05SEBARM, affectation d'une partie de l'AP 2009-1 "Aménagements équipements sportifs", programme 00004 Sport - Signature d'une convention avec cette association (Direction des Sports) (BMO du 20/01/2014, p. ?)

Rapporteur : M. BRAILLARD Thierry

M. BRAILLARD Thierry, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, c'est un dossier dont on peut être très heureux qu'il ait pu aboutir, après de longs mois de discussion. Il s'agit donc du terrain de football situé en face de la mairie du 5^e, rue Docteur Edmond Locard et qui va faire l'objet d'une rénovation à travers cet accord avec l'Association "La Barmondière-Longchamp".

M. HAVARD Michel : Monsieur le Maire, une intervention rapide sur ce dossier que nous voterons et sur les travaux du stade Saint Marc attendus depuis longtemps. Mais nous connaissons les difficultés de la propriété sur ce site qui ont nécessité différentes procédures.

Simplement, je voulais à l'occasion de ce Conseil municipal et compte tenu de ces travaux, relayer une demande très forte exprimée par les adhérents et l'ensemble des dirigeants actuels du club, concernant un hommage qui pourrait être rendu à l'ancien président Gilles Vercher qui a brutalement disparu. Ils ont exprimé une demande très forte de pouvoir profiter de ces travaux et du changement sur le site pour que son nom puisse être associé à ces travaux de rénovation.

C'est une demande qui a été soumise et discutée au Conseil d'arrondissement. Je crois que l'ensemble des élus, de Droite comme de Gauche, sont unanimes sur cette question et je voulais la relayer, ici, au Conseil municipal. Je vous remercie.

M. RUDIGOZ Thomas : Monsieur le Maire, chers Collègues, tout à fait. Il est vrai que c'est un projet ancien que nous connaissons bien en mairie du 5^e, que Mme la Maire du 5^e a porté pendant de nombreuses années avec son adjoint au sport, M. Intidam.

Nous avons mis beaucoup de temps à trouver une solution pour pouvoir moderniser ce stade Saint Marc. Une solution a été trouvée en 2012 grâce à Thierry Braillard, Adjoint au sport, validée ensuite par le Maire de Lyon. Nous avons donc trouvé un financement de 2 400 000 euros pour l'Association "La Barmondière-Longchamp" qui est propriétaire du site, pour réaliser les travaux de modernisation et permettre à la fois aux scolaires du Groupe Saint Marc qui l'utilisent depuis de nombreuses années, mais aussi au football club du Point du Jour, de pouvoir jouer dans de bonnes conditions.

Je tiens d'ailleurs, tout comme l'a fait mon Collègue Havard, à saluer l'action du Président Gilles Vercher, brutalement décédé cet automne et aussi du trésorier François Ar Mongo, disparu il y a quelque temps et qui ont œuvré et fait un lobbying forcené pendant de nombreuses années afin de réaliser la modernisation de ce stade.

Nous sommes enfin arrivés à ce projet qui nous tient à cœur en mairie du 5^e et qui s'inscrit, d'ailleurs, dans un équipement plus large puisque, comme l'a rappelé Thierry Braillard, nous allons également financer des travaux sur le stade Edmond Locard qui est un petit stade municipal à côté, qui nous appartient en l'occurrence, et qui représente un investissement important de 550 000 euros.

Pour répondre à l'intervention d'un autre collègue, on voit que la Ville de Lyon ne fait pas que soutenir des grands clubs professionnels, mais elle réalise des travaux de proximité pour nos clubs de quartier. Je citerai le stade de Ménival occupé par le Ménival football club et pour qui là aussi, lors de cette séance, nous voterons une subvention, Thierry, n'est-ce pas, de 750 000 euros. Donc cela représente un total pour trois clubs et trois stades, trois équipements de proximité du 5^e, de 3 700 000 euros.

Donc on voit que ce sont des investissements importants, encore une fois, pour des clubs de proximité et qui sont des demandes anciennes. Mais comme toujours, ces opérations demandent un certain temps pour trouver des solutions.

Je relaye également, c'est vrai, comme l'a dit mon Collègue, la demande du football club du Point du Jour, de pouvoir laisser un nom sur ce stade. Il faut savoir que ce stade n'appartient pas à la Ville de Lyon. C'est pour cela que ça été très complexe et les services de la Ville ont d'ailleurs mis beaucoup de temps à pouvoir démêler ce problème. Je tiens d'ailleurs à saluer la Direction des Sports et la Direction du Foncier de la Ville qui ont œuvré pendant longtemps pour trouver une solution.

Nous ne pouvons donc décider nous-mêmes comment s'appellera ce stade à l'avenir. Mais néanmoins, il faudra effectivement trouver le moyen de rendre hommage à Gilles Vercher pour l'œuvre qu'il a accompli dans ce club. Je vous remercie.

Mme PESSON Alexandrine, Maire du 5^e arrondissement : Je voudrais ajouter que je connaissais très bien M. Vercher et je suis tout à fait d'accord pour que l'on donne son nom à ce stade. Pendant tout le temps où il était présent, Thierry Braillard peut le dire, pour les sensibiliser, les mobiliser, Grégory Coupet est venu (d'ailleurs, vous avez vu la photo avec lui que j'ai fait porter le jour de son enterrement) ainsi que Yannick Noah, on a fait venir des joueurs de haut niveau pour leur montrer notre attachement à ce club.

Je suis donc entièrement d'accord pour que l'on baptise ce terrain, dès qu'on le pourra, car M. Vercher était quelqu'un de très bien et j'ai toujours de très bons contacts avec sa famille.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.
(Adopté.)